

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 35 (1998)  
**Heft:** 1359

**Artikel:** Le Conseil fédéral et l'ONU : le degré zéro de la politique étrangère  
**Autor:** Nordmann, Roger  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1010238>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le degré zéro de la politique étrangère

*Qu'une initiative populaire propose l'adhésion de la Suisse à l'ONU, tant mieux! Mais le Conseil fédéral aurait pu lui-même dégeler ce dossier.*

**N**OTRE MINISTRE DES affaires étrangères se réjouit du lancement d'une initiative populaire pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU. On le comprend, car il s'agit d'un des objectifs affichés du Conseil fédéral.

Ce que l'on comprend moins, c'est pourquoi le gouvernement n'a pas proposé lui-même cette adhésion. Il semble qu'il préfère que l'initiative vienne du peuple, puisque c'est le peuple qui avait refusé la proposition en 1986. Pourtant, si le Conseil fédéral proposait l'adhésion à l'ONU aujourd'hui et la faisait voter en 2000, il se serait écoulé quatorze ans entre les deux votations. Cela correspond à plus d'une demi-génération de démographie électorale. Sur le plan de la situation politique, le contraste entre 1986 et 1998 ne saurait être plus saisissant.

En 1986, l'ONU était paralysée par la guerre froide; l'armée helvétique comptait encore 650 000 hommes. C'était les glorieuses années où Ernst Cincera et la police fédérale, au faite de

leur pouvoir, fichaient les gauchistes. C'était encore l'époque où la Suisse avait l'arrogance du succès. Il n'y avait pas de chômage et la neutralité était censée nous préserver égoïstement des vicissitudes du monde jusqu'à la fin des temps. C'était également le temps où nous maintenions un « courant commercial normal » avec les régimes les plus honnis, tel l'apartheid de Botha.

## Les caractéristiques de la situation en 1998

En 1998, la prééminence du droit international est largement admise. L'ONU a gagné en prestige et en efficacité. La force internationale de stabilisation en Bosnie survole l'espace aérien suisse plusieurs fois par jour dans l'indifférence générale. Nous appliquons sans sourciller les sanctions internationales contre les régimes douteux. Une partie des organisations faitières paysannes prône l'adhésion à l'Union européenne. Le droit européen

et les règles de l'OMC font partie de l'enseignement de droit dans nos universités.

## Un manque de courage

Le pays a donc changé et l'adhésion à l'ONU va de soi. De plus, à l'inverse de l'adhésion à l'Union européenne, l'entrée à l'ONU n'a aucune répercussion de politique intérieure et ne pénalise aucun groupe de pression majeur. Il s'agit d'une simple formalité qui sanctionne le fait que nous sommes déjà actifs dans la plupart des agences onusiennes.

Il est fâcheux que le Conseil fédéral n'ait pas osé faire lui-même le pas. Comment un gouvernement peut-il ainsi prétendre empoigner des dossiers aussi difficiles que l'adhésion à l'UE, la réforme des assurances sociales ou de la fiscalité s'il se décharge de son leadership sur les épaules de quelques militants qui iront récolter des signatures les samedis matins, sans aucun soutien politique ni financier? *rn*

## MARCHÉS FINANCIERS

# La bourse et l'UBS

**I**L Y A une complicité profonde entre la bourse et les médias: toutes deux se nourrissent d'émotionnel et d'instantané. Ainsi la baisse de la bourse et plus particulièrement du titre UBS font les titres, déformants. On chiffre par exemple la perte de l'AVS, alors qu'elle est une institution qui a la pérennité pour elle et qui est en mesure, par définition, d'attendre un redressement des cours. Car ce qu'on nous présente sur un ton de catastrophisme, c'est l'effacement des gains de 1997. Il y a beaucoup de salariés qui ne gagneront pas plus au 31 décembre qu'au 1er janvier. Personne n'en fait des titres. Pourquoi une fortune en actions qui n'aurait pas enregistré de plus-values en 1998 méri-

te-t-elle un *lamento* public? De surcroît, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1998 a été enregistré, de manière continue depuis 1985, un enrichissement prodigieux du capital action des bourses suisses. 280 milliards pour la seule année 1997. Alors faut-il pleurer si, après une année aussi forte, la bourse ne « donne » plus?

Il est vrai que les yeux sont secs pour les déboires de l'UBS. La course au gigantisme, aux restructurations décidées à la hussarde, aux suppressions d'emploi, au rendement à tout prix ne rend pas indulgent. Comment refuser des crédits à une entreprise locale à risques quand on prend, inconsidérément, de tels risques dans la gestion de ses fonds propres? Cette remarque élé-

mentaire, on l'entend partout. Elle pose une question de fond. L'UBS peut-elle être à la fois la première banque de gestion de fortune du monde et une banque suisse, au service de son économie, de ses petites entreprises, démarchant une clientèle modeste? Le grand écart est difficilement supportable. De surcroît il expose le pays à des dangers en cas de déconfiture sur les marchés extérieurs.

Le nouveau patron de l'UBS aura ce choix à faire: séparer la banque au service de l'économie nationale de la banque internationale, leader de la gestion de fortune qui devrait prendre appui aussi sur des pays financièrement et diplomatiquement forts. *ag*